

**Zeitschrift:** Wissen und Leben  
**Herausgeber:** Neue Helvetische Gesellschaft  
**Band:** 6 (1910)

**Artikel:** Irène [Fortsetzung]  
**Autor:** Rossel, Virgile  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-764138>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# IRÈNE

NOUVELLE PAR VIRGILE ROSSEL

## II.

Quelques jours se sont écoulés depuis la mort de Lucienne Audert, des jours sombres et glacés comme la mort même. Si les enfants ont beaucoup pleuré, le père s'est renfermé dans une douleur où frémît une sourde colère. On n'a pas enseveli madame Audert dans le cimetière du grand village neuchâtelois, près des êtres chers aux côtés desquels elle eût aimé dormir. Elle repose à Clarens, parmi les tombes indifférentes de ces étrangers qui, venus sur les rives du Léman pour y recouvrer la santé, n'y ont trouvé qu'une fin plus lente sous un ciel plus doux.

Ce matin-là, dans le salon d'hôtel qu'une atmosphère de deuil a comme dépouillé de sa banalité, une femme, vêtue de noir et dont la chevelure prématurément blanchie relève plutôt qu'elle n'éteint la fraîcheur du visage encore jeune, ramasse dans deux corbillons les bibelots et autres menus objets déposés sur la table, le guéridon et les consoles. C'est madame Berthe Merlin, la belle-sœur de Georges Audert, la tante d'Irène. Jeanne écrit près de la fenêtre et accueille de mouvements d'impatience le monologue plaintif de madame Merlin.

— Je ne me consolerai jamais de ne pas l'avoir revue vivante. Le télégramme de Georges laissait bien peu d'espoir. Un train manqué... Je n'arrive à Clarens que le lendemain de la mort. La pauvre Lucienne est délivrée de ses maux. Sa vie n'était plus une vie.

Elle s'adresse maintenant à Jeanne, qui n'a pas l'air d'entendre.

— Pourquoi ton père n'a-t-il pas voulu qu'elle fût enterrée chez vous? Il ne pourra pas même entretenir quelques fleurs sur la tombe de ta mère... Enfin!... Alors, nous partons après-demain, tous?... Je ne sais pas ce qui appartient à l'hôtel, ce qui est à vous. Si tu m'aidais un peu?

— Je n'ai pas le temps.

— Si tu ressemblais à ta sœur Irène...

— Irène, naturellement! riposte Jeanne, de son ton le plus aigre. La fille et la nièce idéale! Maman, papa, vous, Maxime, l'avez-vous assez choyée et gâtée? ... Ça changera. J'espère bien reconquérir mon père.

— Que reprocherait-il à Irène? Son dévouement?

— Au fond, Irène est une intrigante avec des façons de sainte-nitouche.

— Tu la calomnies. Tu ferais mieux de la prendre pour modèle. En vérité, ton père paraît la fuir. Grâce à ton influence, sans doute ...

Jeanne écrit rageusement et ne répond que par un haussement d'épaules. La tante recommence sa besogne, et revient à son soliloque.

— Georges m'inquiète d'ailleurs. Il est plus sombre et plus nerveux qu'il n'est triste. On dirait qu'il a des pensées, ou des projets, qui lui importent plus que son chagrin.

Irène et Maxime rentrent en ce moment. Ils ont passé à l'état civil et ils ont acquitté des notes, car M. Audert est indifférent à tout. Irène s'approche de sa tante.

— Puis-je vous être de quelque secours?

— Mais oui... Nous démêlerons tout ceci dans ta chambre.

— Je vous suis.

Elles sortent. Maxime s'incline sur le papier que Jeanne noircit d'une grosse écriture inégale.

— Tante Merlin ne paraissait pas très contente de toi.

— Elle m'ennuie.

— Maman n'avait que cette sœur, et tu lui dois ...

— Tout le respect imaginable. Mais qu'elle cesse de m'infliger sa tutelle grondeuse! Elle n'a d'yeux que pour mademoiselle Irène et pour toi ... Heureusement que papa est plus juste.

L'entretien menaçait de s'achever en dispute, lorsque Georges Audert rejoignit ses enfants. Il s'avancait, l'air absent. Jeanne, caressante, se suspendit au bras de son père.

— Tu t'isoles, papa. Reste avec nous.

— Près de vous, mes enfants, oui. Mes deux chers enfants!

— Appellerai-je Irène? demanda Maxime.

— Non.

Un regard triomphant de Jeanne. Audert se jette sur un siège.

— Je ne peux plus vivre ainsi.

— Nous t'entourerons si bien! fait Jeanne, câline et tendre.

— Je tâcherai d'être pour toi le meilleur des fils, dit Maxime,

Mais Irène . . .

— Ne me parle plus d'elle, Maxime! Tout en elle, son visage, sa voix, ses gestes, tout évoque le souvenir de ta mère . . . Il faudra, du moins pour un temps, que je l'éloigne de moi. Je cherche à lutter . . . C'est plus fort que moi . . . Tante Merlin?

— Elle est dans la chambre d'Irène.

— Allez retrouver votre . . .

Le mot de „sœur“ ne passe pas ses lèvres.

— Allez retrouver Irène! Vous m'enverrez votre tante.

Audert vient de prendre une grave détermination. Il ne partira pas de Clarens avant d'avoir tranché, et radicalement tranché, la question d'Irène. La répugnance haineuse que lui inspire la jeune fille est cruelle autant qu'elle est inique. Mais quoi! on n'est pas maître de son cœur.

Tante Merlin n'est point rassurée. Son beau-frère est d'une bizarrerie morose que la mort de Lucienne n'explique pas. Il désire causer avec elle. De quoi? De qui? D'Irène?

— Me voici, Georges.

— Vous devez avoir l'impression, j'en suis sûr, qu'il y a du mystère entre nous.

— Il est vrai, Georges . . .

— A qui me confierais-je, si ce n'est à vous? . . . Lucienne ne vous a pas dit son secret?

— Un secret? Non... Du vivant de mon mari, votre famille et la mienne n'ont eu que peu de relations ensemble. Mais Lucienne et moi nous avions gardé l'une pour l'autre nos affections d'enfants, et je ne crois pas qu'elle m'ait rien caché. Et je n'ai pas connu d'âme plus noble, ni plus pure que la sienne . . .

— Plus noble, plus pure! . . . Elle a été, il y a dix-neuf ans, l'amante de Victor Sombeval . . .

Outrée de ce qu'elle tient pour le plus infâme des mensonges, madame Merlin crie à Audert:

— C'est odieux . . . Mais voilà, Lucienne n'est plus ici pour se défendre . . .

— Me jugeriez-vous capable, Berthe, d'inventer cette abomination contre une morte ?

Les bras croisés sur la poitrine, le regard droit, la voix solennelle, Audert redit à sa belle-sœur :

— M'en jugeriez-vous capable ?

— Mais alors . . . Georges . . . Mon Dieu !

— Vous n'avez pas oublié les mauvaises heures de ma vie avec elle. J'ai eu ma part de responsabilité dans les désaccords qui ont compromis la paix de notre jeune ménage. Mais que l'un de nous, elle ou moi, pût trahir la foi jurée, cette idée n'a pas même effleuré mon esprit . . . J'ai pu me plaindre des assiduités de Sombeval auprès de Lucienne. J'ai pu reprocher à votre sœur de la coquetterie, de la frivolité. La soupçonner . . . Certaines femmes poussent jusqu'au raffinement l'art du déshonneur . . . L'adultère aurait pu durer des années, Berthe, si elle ne s'était trouvée dans la nécessité, ou de confesser son crime, ou de reprendre l'existence commune avec moi. Elle m'offrit de recommencer notre belle saison de bonheur et d'amour. Je lui ouvris mes bras . . . Toutes les ruses et toutes les ignominies ! . . . Je pus me croire le père de son troisième enfant.

— Georges !

— Une autre aurait fui, se serait tuée, que sais-je ? Elle a préféré . . .

Dans le cœur de madame Merlin, la pitié est plus forte encore que la stupeur ou l'indignation.

— Et le scandale, Georges ? Pour vous, pour vos enfants . . . De la boue et du sang où vous auriez marché, vous, et eux après vous . . . Elle a préféré votre repos à tous, et sa honte.

— Son repos et ma honte, oui . . .

— Elle a eu, dans sa misère, l'héroïsme de sa faute et celui d'une expiation résignée jusqu'à la fin. Dix-neuf ans de remords. Georges ! . . . Ah ! que n'a-t-elle eu le courage de se taire avant de mourir !

— J'aurais vénétré et chéri sa mémoire. La mémoire d'une . . . Non, non, elle a bien fait de parler. Elle s'est rendu justice.

— Votre passion de sincérité l'aura touchée, et même la fierté de votre amour. Elle n'aurait pu s'en aller vers son Dieu, avec ce lamentable et terrible secret... Ce qu'elle a dû souffrir!

— Et moi?

— Dix-neuf ans de repentir, de dévouement, de tendresse n'ont-ils pas lavé cette souillure? Lucienne n'a-t-elle pas effacé, dix-neuf ans durant, jour par jour, heure par heure, la défaillance d'un moment? Vous avez été heureux, vous, sans vous douter même du martyre que subissait la pauvre créature...

— Soit. Je suis un monstre de ne pas apprécier une générosité si délicate...

— Georges! Je ne l'excuse pas. Je vous supplie seulement d'admettre qu'elle a pu se réhabiliter. Le Christ...

Audert eut un ricanement amer.

— Je suis un mari trompé. Je ne suis pas le Christ. Votre logique féminine est par trop subtile pour moi. Et puis, nous nous écartons du sujet précis de cette conversation. Irène n'est pas ma fille. J'ai eu pour elle des sentiments de père, les plus ardents, les plus profonds, si bien que je n'ai aimé ni Jeanne ni Maxime comme elle... Ne nous avait-elle pas réunis, Lucienne et moi? N'avait-elle pas été l'enfant de notre nouvel et meilleur amour?... O les maris! Dans la candeur ou la bêtise de leur vanité, ils ne voient pas que, derrière leur dos, des lèvres qui leur ont promis une éternelle fidélité se tendent aux passants!... J'ai dorloté, j'ai idolâtré mademoiselle Sombeval...

— Quelque coupable qu'ait été ma sœur, dit madame Merlin avec fermeté, vous n'avez pas le droit de vous venger sur une innocente. Ce serait d'une injustice et d'une barbarie telles que vous ne vous y laisserez pas entraîner. Georges, vous qui êtes une conscience exigeante jusqu'au scrupule...

— Je sais, interrompit Audert, qu'Irène n'a pas mérité la colère ni la haine contre lesquelles je me révolte moi-même... Je ne peux pas autrement... Sa présence, la présence à mon foyer de cette enfant qui ressemble trop à sa mère...

— Serait-ce si difficile de pardonner aux vivants les péchés des morts? Toute la patiente, toute l'humble, toute la craintive affection que Lucienne vous a prodiguée depuis sa courte

folie, n'efface-t-elle pas cette tache sur sa mémoire? Je vous le demande une fois de plus. Et les angoisses qu'elle a connues, les larmes qu'elle a versées, l'horrible contrainte sous laquelle l'infortunée a vécu, cette tragique confession enfin, rien de cela ne lui sera-t-il compté, à elle, rien de cela ne comptera-t-il pour Irène? Réfléchissez! Jugez Lucienne, mais jugez-vous aussi!

Un instant, madame Merlin put se figurer qu'elle avait ébranlé son beau-frère. L'illusion ne fut pas longue.

— Voici plus de six jours, six jours et six nuits, que je retourne, sans cesse et de toutes façons, l'épouvantable problème. Devant la loi, Irène est ma fille. Elle ne l'est plus, elle ne peut plus l'être . . . dans mon cœur.

— Vous ne pouvez pas ne plus l'aimer, protesta madame Merlin. Par ma bouche, Georges, la petite Irène, votre rayon de soleil, vous implore d'être pitoyable à l'orpheline . . .

De nouveau, une lueur d'attendrissement traversa le regard d'Audert.

— Berthe! soupira-t-il.

— Elle est près de vous, elle vous sourit, elle vous caresse, elle vous enveloppe de sa jeunesse et de son amour. C'est du printemps qui répand ses feuilles vertes et ses jolies fleurs dans votre automne. C'est . . .

Comme s'il avait redouté son émotion, Audert compléta rudement la phrase de Berthe.

— C'est l'image de Lucienne, c'est le crime de sa mère et mon déshonneur.

— Georges! Lucienne n'a rien été pour vous et ne vous a rien donné? Vous ne lui devez que votre mépris? Vous supprimez, dans votre souvenir, tout le bien qu'elle vous a fait pour vous repaire de sa faute . . .

— Vous pouvez avoir raison, Berthe. Vous ne pouvez empêcher que ce qui fut n'ait été. Il y a la trahison de Lucienne, cette trahison qui me poursuit, qui me hante, qui m'écrase . . . Ne discutons pas davantage! Ma résolution est prise. Je ne désavouerai pas Irène. Au surplus, le Code s'y opposerait. Elle aura, plus tard, dans ma succession, la part exacte que lui garantit la loi. Le tiers de la fortune personnelle de sa mère lui sera délivré

aussitôt après sa majorité. Aux yeux de tous, elle sera ma fille... Je ne peux rien de plus pour elle. J'ai des devoirs envers mes enfants, à moi. Il me semble parfois que je suis trop généreux, que je dépouille ainsi Jeanne et Maxime... Je leur ai volé déjà toute la tendresse que j'eus pour Irène. Je ne leur volerai pas encore leur droit d'héritage, ou, du moins, je ne leur en volerai que ce que je ne peux pas refuser à l'autre — à celle qui ne m'est plus rien...

— Georges!

— Si je m'écoutais... Peut-être... Elle n'est pas ma fille. Constamment, jusqu'à ma mort, elle serait comme la revenante et la maudite, si je la gardais près de moi... Je ne peux pas, je ne veux pas. J'ai même décidé ceci. Nous renvoyons notre départ de quelques jours encore, car je ne rentrerai pas à la maison avec Irène. J'ai écrit hier soir à des amis qui ont un pensionnat non loin de Paris. Irène passera là un an ou deux. Puis, nous aviserais.

— Vous serez bien obligé de lui fournir des explications, de...

— Je lui dirai...

— Je vous défie de lui dire.

Madame Merlin s'était levée et, debout devant son beau-frère, elle le bravait du geste autant que de la parole. Mais il continua tranquillement, d'un ton qui marquait une inflexible volonté:

— Ne craignez pas que je tue en elle le respect qu'elle doit à sa mère! Mère indigne, Lucienne est sa mère tout de même...

Mais madame Merlin n'était pas prête à capituler.

— Je vous défie de lui dire quoi que ce soit de plausible, de sensé, d'humain pour lui faire comprendre votre conduite envers elle. Je vous en défie.

— J'ordonnerai. Elle obéira.

— Elle est docile. Il n'y en aura pas moins en elle une angoisse et une amertume...

— A son âge...

— C'est dans les terres les plus fraîches et les plus molles que la douleur enfonce le plus ses racines...

— Elle souffrira. Je souffre bien, moi, qui ne suis pas plus coupable qu'elle. Mais j'entends que mes enfants, les miens . . .

— Leur mère est la mère d'Irène, Georges.

— Je suis le père des autres et j'ai charge de leur avenir. Irène ne peut réclamer, dans mon cœur, une place qui ne lui appartient pas, ni, dans ma fortune, une part égale à celle de Maxime et de Jeanne . . . Nous allons en finir.

Il ouvrit la porte et appela Irène. Quand elle parut, son visage portait des traces de larmes qui n'échappèrent pas à madame Merlin.

— Tu as pleuré?

— Jeanne m'a dit . . .

Un sanglot étouffa la voix d'Irène. Audert s'impatientait. Elle balbutia :

— Jeanne me disait que tu n'étais plus, que tu ne serais plus pour moi . . .

— Pas d'enfantillages! interrompit rudement Georges Audert.

— Oh! papa . . .

Ce fut un soupir et un cri. L'âme confiante et tendre d'Irène était déchirée par ce ton de dure sévérité. Audert, troublé, reprit avec plus de douceur :

— J'ai beaucoup réfléchi depuis la mort de ta mère. Pour divers motifs, sur lesquels tu me permettras de ne pas insister, il est désirable que tu quittes la maison.

— Moi? . . . Ah! Jeanne ne m'a pas trompée. C'est elle . . .

— Ne l'accuse pas! Elle n'est pour rien dans ceci . . . Tu es encore très jeune. Un an, deux ans passés à l'étranger, dans le pensionnat de nos amis Braîchet, te feront grand bien.

— Tu ne m'aimes plus? dit Irène, en se serrant contre son père.

— J'agis dans ton intérêt . . . Je suis persuadé . . .

Les mots ne venaient pas. C'était plus difficile qu'il ne l'avait pensé. Il se tourna vers sa belle-sœur.

— Ne serait-ce pas votre avis, Berthe?

— Je n'ai plus de conseils à vous donner.

— Vous êtes aussi contre moi, tante Berthe? gémit Irène, en joignant les mains, comme une victime désormais résignée à tout.

— Est-ce que je pourrais être contre toi ? Puisque ton père ...  
— Ta tante est une personne d'expérience et de tact, Irène ...  
— Je ne te reconnais plus. Quel mal ai-je donc fait ?  
— Tu n'as pas fait de mal ... toi.  
— Tu me punis. Pourquoi ? N'ai-je pas été, pour maman, pour toi, une brave petite Irène ? J'ai pu laisser voir de la fatigue, j'ai eu des moments de désespoir où je m'abandonnais. Tu as toujours été si indulgent, si bon, si délicieusement bon, papa ...  
Alors, je cherche, je ne trouve pas, et ...

— La mort de ta mère a bouleversé notre vie de famille. J'ai besoin de repos et d'oubli ... Jeanne restera auprès de moi. Maxime achèvera ses études dans une Université allemande. Toi ...

Madame Merlin ne peut plus accepter son rôle de complice.

— Mais elle est au martyre, cette enfant !

— N'exagérons pas ! Les circonstances me forcent d'agir ainsi ... Je ne cherche que son bien — et le nôtre.

— Et le vôtre ? C'en est trop, proteste Irène. Le vôtre, à qui ? A toi ? A Jeanne ? A Maxime ? Suis-je au chemin de quelqu'un ? Soit, qu'on le dise !

Les nerfs d'Irène sont surexcités au point qu'elle ne se domine plus.

— Je suis le maître ici. Tu partiras dans la huitaine ; tu peux te mettre à tes préparatifs.

— Je ne retournerai pas à la maison avec vous ?

— Non ...

— C'est à devenir folle. Ce n'est pas seulement cette séparation si soudaine et si étrange, qui me fend le cœur. C'est que tu n'es plus le même pour moi ...

Elle fond en larmes. Madame Merlin interpelle Audert avec une vivacité qui n'arrangera rien.

— Vous lui devez des explications ...

— Je n'ai pas de comptes à rendre à votre nièce. Elle obéira.

— „A votre nièce“ ? ... Soit, j'obéirai, dit Irène avec effort.

— Je l'espère bien.

— Je ne murmure même pas. J'ai du chagrin, c'est tout ... Si je voyais clair en moi, autour de moi seulement ! Si tu me regardais, si tu me parlais comme autrefois ! ... Te rappelles-tu

les jours, les semaines, où nous avons prié, tremblé, pleuré ensemble? Oh! comme nous étions près l'un de l'autre, papa!

— Irène!

Une telle émotion fait vibrer la voix d'Audert, que madame Merlin croit au miracle d'une victoire de l'amour.

— Irène, oui votre petite Irène...

Irène se jette au cou de son père.

— Tu es de nouveau...

Il recule, avec un mouvement d'effroi qu'il ne peut déguiser.

— Pas de scène d'attendrissement!

Elle a dénoué ses deux mains, avant qu'il les ait lui-même écartées.

— Oh! papa, papa...

— Tu ne peux pas comprendre...

— Quoi? Quoi?... Vous, ma tante, venez à mon secours!

— Ah! mon enfant! Il y a... Il n'y a rien... Une idée de ton père. Un besoin de solitude et d'oubli. Tu es le portrait de ta mère, ta présence réveillerait sans cesse...

— Si c'était cela... J'accepterais tout, quoique l'image de maman ne doive être que douce et chère à ceux qui l'ont aimée... Mais est-ce cela?

Georges Audert ne répond pas; madame Merlin essaie du pieux mensonge auquel il ne peut se résoudre.

— Que serait-ce, si ce n'était cela?

Le vague de ces mots ne suffit pas à Irène.

— Toi, qui es la franchise même, papa, tu gardes le silence. Je lis sur ton visage comme dans ton cœur. Il y a quelque chose de plus grave, et qu'il faut me taire. On a peur de m'avouer la vérité. Quelle vérité?

— Je ne te reproche rien, à toi, déclare Audert.

— Alors, j'expie les fautes de qui?

— De personne, affirme la tante. Si ton père t'éloigne...

— Il ne m'éloigne pas. Il me chasse... Oui, papa, tu me chasses... S'il en est ainsi, j'ai le droit de t'interroger, et tu as le devoir de me répondre... Ah! je...

Irène est aux pieds de son père. Elle le presse d'une telle étreinte, qu'il peut mesurer dans quel abîme de désespoir il a

plongé sa „petite Irène“ du temps jadis. Qui nous sauverait du remords, sinon la colère? Brutalement, il repousse sa fille qui tombe dans les bras de madame Merlin.

— C'est monstrueux, Georges . . .

Une domestique de l'hôtel, probablement une novice, a ouvert la porte du fond, sans heurter; elle introduit Jean Meyriez et disparaît. Meyriez n'a pas fait un pas dans le salon, qu'il se retire en s'excusant. Mais Irène l'a vu, elle s'est redressée et s'est placée devant lui.

— Restez, monsieur Meyriez! Vous prononcerez entre mon père et moi.

— Mademoiselle . . .

Madame Merlin esquisse un geste las: advienne que pourra! Audert, furieux, dévisage l'intrus. Ah! l'importunité des amis! L'infortuné Meyriez ne sait comment s'évader.

— On me chasse, vous m'entendez? explique Irène, les joues en feu. Sans motifs, sans l'ombre même d'un prétexte . . . A moins qu'on ne veuille se débarrasser de moi, parce que maman n'est plus là . . .

Vainement, madame Merlin s'efforce de la calmer.

— Oui, si maman était là . . .

C'en est trop pour la patience d'Audert. Il éclate.

— Eh bien, ta mère . . .

— Georges!

Après ce cri, qu'Audert comprendra, madame Merlin ne songe plus qu'à délivrer Meyriez de la plus pénible des situations fausses.

— Je déplore, monsieur . . . Mais vous êtes un ami . . .

— Certes . . .

Audert sent qu'il n'a que trop tardé à faire acte d'autorité.

— Tes allures, tes propos, ta conduite, Irène . . . Rentre dans ta chambre, et prépare-toi à partir dès demain!

Mais la tante Merlin a son idée aussi.

— Elle ne partira que pour me suivre. Je me charge d'elle . . .

Je l'adopte.

Une exclamation reconnaissante, et presque joyeuse, d'Irène.

— Vous? . . . Ma tante! Oh! que je vous aime . . .

— Je suis veuve. Je suis seule. C'est du soleil que tu apporteras dans ma maison.

— Ma tante !

Irène embrasse madame Merlin, tend même la main à son père.

— Pardon ! . . . Il vaut peut-être mieux que j'agisse selon ton désir . . . Je suis, je serai encore ton Irène, ta fillette ?

— Puisque ta tante consent à s'occuper de toi . . .

Comme il a dit cela ! Irène ne l'oubliera jamais. Elle s'approche de Meyriez.

— Vous le voyez bien. Il me chasse . . . Ne croyez pas que je ne mérite plus votre confiance . . . votre sympathie !

Les yeux de Meyriez se voilent. Son cœur bondit dans sa poitrine. Tout ce qu'il y a d'ingénue dans les paroles d'Irène le ravit et l'enivre.

— Vous êtes pour moi . . .

Il ne peut continuer. D'ailleurs, Audert le rabroue vivement.

— N'abusez pas, monsieur, de l'exaltation d'une enfant mal élevée . . .

— Ah ! si maman t'entendait, nous entendait ! . . .

— Ta mère . . .

Madame Merlin s'interpose de nouveau.

— Par tout ce que vous avez de sacré, Georges . . .

— Sa mère . . .

— Georges !

— Qu'Irène parte ! qu'elle se marie ! Surtout, qu'elle parte ! Irène s'est réfugiée près de sa tante, car la fureur de son père la terrifie maintenant.

„Viens ! Venez !“ lui disent Madame Merlin et Jean Meyriez. Elle tente une suprême réconciliation.

— Mon père . . . Papa . . .

— Non . . . Va-t'en !

Madame Merlin et Meyriez entraînent la jeune fille. Audert s'effondre dans un fauteuil, en sanglotant.

— Ah ! je suis le plus malheureux des hommes !

(La fin au prochain numéro)

